



Institut des comptes nationaux



Comptes nationaux

Comptes trimestriels des secteurs 2020-IV

AVIS AUX LECTEURS

Les comptes trimestriels des secteurs ne seront plus diffusés sous le format PDF lors des prochaines publications. Les chiffres clés et les explications y afférentes sont repris dans le communiqué de presse qui est publié dans la section spécifique relative aux [publications statistiques](#) ainsi que dans le fil d'actualité du site de la Banque Nationale de Belgique. Tous les tableaux de résultats détaillés, quant à eux, peuvent être retrouvés dans la base de données [NBB.stat](#).

Contenu de la publication

Les comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels sont élaborés d'après les définitions du Système européen des comptes (SEC 2010). Ils sont cohérents avec leur équivalent annuel publié dans le courant du mois d'octobre de chaque année.

Les statistiques relatives aux comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels mettent en évidence quatre indicateurs clés (taux d'épargne et taux d'investissement des ménages, taux de marge et taux d'investissement des sociétés non financières), ainsi que leurs déterminants. Elles présentent également le tableau synoptique des opérations des administrations publiques, ainsi que les soldes non financiers des secteurs (ménages, sociétés, administrations publiques) et de l'économie belge dans son ensemble.

Les comptes trimestriels des secteurs sont établis à prix courants. Les agrégats considérés enregistrent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, les séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.

Cette publication se compose de deux parties : la première présente un bref commentaire des résultats axés sur les indicateurs clés ; la seconde présente les tableaux détaillés. La première section des tableaux détaillés est consacrée aux comptes des ménages, la deuxième aux comptes des sociétés non financières, la troisième aux comptes des administrations publiques et la dernière aux soldes des secteurs.

Une note explicative est jointe en fin de publication.

La présente édition des comptes, qui s'étendent jusqu'au quatrième trimestre de 2020, a été clôturée le 21 avril 2021. Elle intègre les derniers chiffres des administrations publiques diffusés le 20 avril 2021 dans la base de données [NBB.stat](#).

Afin d'assurer une cohérence d'ensemble, les comptes des autres secteurs ont été adaptés en ce qu'ils constituent les contreparties des diverses opérations des pouvoirs publics. Dès lors, les comptes repris dans la présente édition peuvent différer des comptes annuels des secteurs diffusés en octobre 2020.

La version électronique des comptes trimestriels des secteurs est disponible dans la base de données [NBB.Stat](#).

Avertissement

Les comptes sectoriels des quatre trimestres de 2020 reflètent les perturbations liées à la crise du COVID-19 et tiennent compte des effets des mesures de politique économique mises en place pour contenir les retombées de la pandémie, sur la base des informations disponibles le 14 avril 2021. Les principales données administratives étaient disponibles, comme il est d'usage pour cette publication. Toutefois, la mesure correcte des agrégats macroéconomiques en cette période de pandémie est entourée de grandes incertitudes. Celles-ci se situent sur le front de la production non marchande et des composantes de l'optique des dépenses, ainsi qu'au niveau de l'estimation de certains transferts entre secteurs et de postes de recettes et de dépenses des pouvoirs publics directement liés à la pandémie. Par conséquent, les résultats publiés ce jour sont susceptibles d'être révisés ultérieurement de façon plus importante que d'ordinaire.

En ce qui concerne la correction des variations saisonnières des séries, les récentes [directives d'Eurostat](#) en la matière ont été suivies afin d'estimer l'impact du COVID-19 aussi précisément que possible.

Table des matières

Commentaire	5
-------------	---

Tableaux

1. Comptes non financiers des ménages, principaux indicateurs, estimations à prix courants	13
1.1 Données brutes - Chiffres absolus	13
1.2 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Chiffres absolus	13
1.3 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Pourcentages de variation	14
2. Comptes non financiers des sociétés non financières, principaux indicateurs, estimations à prix courants	15
2.1 Données brutes - Chiffres absolus	15
2.2 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Chiffres absolus	15
2.3 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Pourcentages de variation	15
3. Comptes non financiers des administrations publiques, principaux indicateurs, estimations à prix courants	16
3.1 Tableau synoptique des recettes, dépenses et capacité ou besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques - Chiffres absolus	16
3.2 Recettes et dépenses: contribution des composantes à la variation totale à un an d'écart	17
3.3 Recettes et dépenses de l'ensemble des administrations publiques - Chiffres absolus	18
3.4 Recettes et dépenses de l'ensemble des administrations publiques - Pourcentages de variation	18

4. Soldes non financiers des ménages, des sociétés et des administrations publiques, estimations à prix courants	19
4.1 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Chiffres absolus	19
4.2 Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier - Pourcentages du PIB	19
Note explicative	21
Publications de l'ICN - Personnes de contact	25
Remarques générales	29
Signes conventionnels	31
Liste des abréviations	33

Commentaire

Le taux d'épargne des ménages s'envole

Le taux d'épargne brut des ménages (y compris les ISBL au service des ménages) est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut¹. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.

Le revenu disponible des ménages a grimpé de 1,5 % par rapport au troisième trimestre. La rémunération des salariés et le revenu mixte des indépendants ont contribué négativement à la croissance du revenu disponible des ménages au quatrième trimestre, à hauteur de, respectivement, -0,2 et -0,3 point de pourcentage, à l'instar des revenus de la propriété et des autres transferts courants.

Ces effets sont toutefois contrebalancés par l'évolution des prestations sociales nettes, dont la progression au quatrième trimestre a soutenu le revenu disponible (à concurrence de +1,7 point de pourcentage). En diminution par rapport au troisième trimestre, les impôts courants sur le revenu et sur le patrimoine ont également contribué positivement à cette croissance (+0,7 point de pourcentage).

Parallèlement, les dépenses de consommation finale ont enregistré un important recul de -6,5 % par rapport au troisième trimestre, à la suite des nouvelles mesures de confinement introduites à partir de la mi-octobre pour faire face à la deuxième vague de l'épidémie de COVID-19.

En conséquence, le taux d'épargne brut des ménages a augmenté, pour s'établir à 23,3 % au quatrième trimestre, contre 16,8 % au trimestre précédent, sans toutefois atteindre le niveau historique observé au deuxième trimestre (28,1 %).

Sur l'ensemble de l'année 2020, le taux d'épargne s'élève à 21,7 %, un niveau record dans une perspective historique, et dès lors en forte hausse par rapport à 2019 (12,9 %).

1 Le revenu disponible brut établi selon la méthodologie des comptes nationaux est calculé après déduction des impôts courants sur le revenu et le patrimoine. Le terme « brut » fait référence au fait que les amortissements sur le stock de capital détenu par les ménages (principalement les immeubles de logement) ne sont pas retranchés du revenu disponible.

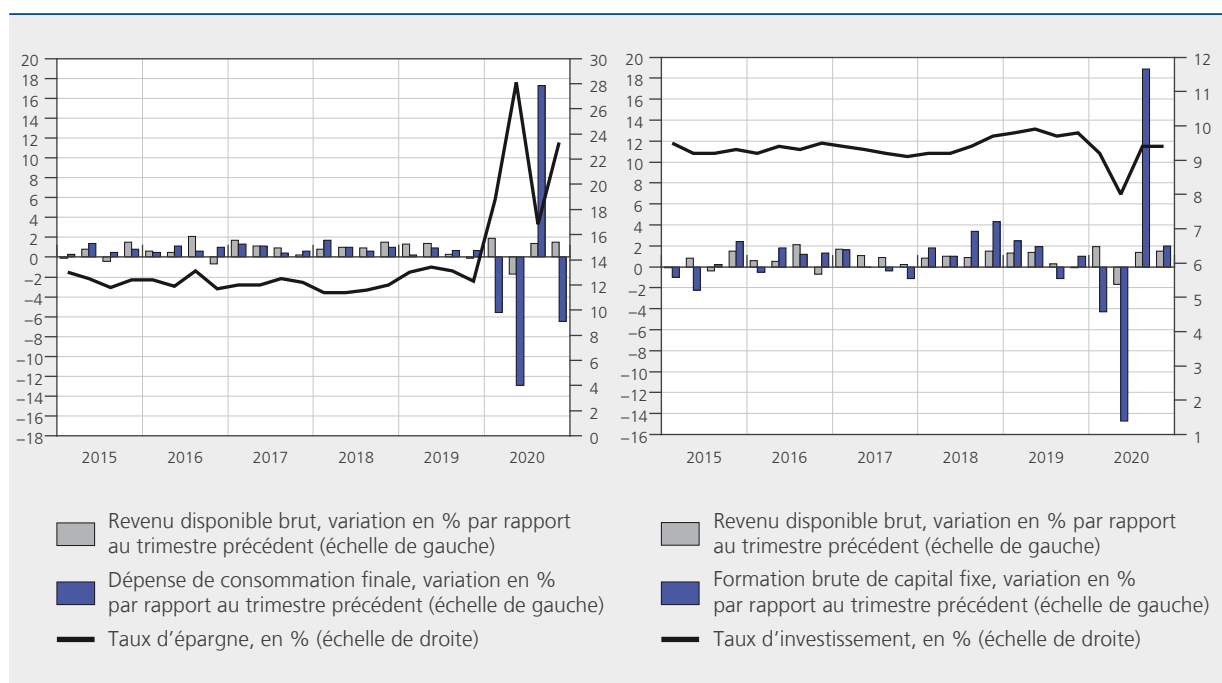
Le taux d'investissement des ménages reste stable

Les dépenses d'investissement des ménages couvrent principalement la construction et la rénovation de logements, mais aussi les investissements consentis par les indépendants et les ISBL au service des ménages. Le taux d'investissement mesure la part du revenu disponible brut que les ménages consacrent à ce type de dépenses.

Au cours du quatrième trimestre, le taux d'investissement des ménages (construction et rénovation de logements et formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) est ressorti à 9,4 %, tout comme au trimestre précédent.

En moyenne sur l'ensemble de l'année 2020, le taux d'investissement des ménages s'est chiffré à 9,0 %, en recul par rapport à 2019 (9,8 %).

GRAPHIQUE 1 INDICATEURS RELATIFS AUX MÉNAGES
(pourcentages)



Source: ICN.

1 Y compris les ISBL au service des ménages.

Le taux de marge des sociétés non financières s'affiche en forte hausse

Calculé sur la base des comptes nationaux, le taux de marge des sociétés non financières est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). En d'autres termes, il mesure la part de la valeur ajoutée, créée au cours du processus de production, qui sert à la rémunération du capital. Le concept de taux de marge ne peut néanmoins pas être assimilé à une quelconque notion de rentabilité nette du capital puisque l'excédent brut d'exploitation est calculé notamment avant la prise en compte des revenus nets de la propriété et avant le versement des impôts directs à charge des sociétés.

Le taux de marge des sociétés non financières a enregistré une remontée au cours du quatrième trimestre de

2020, pour s'établir à 42,2 %, contre 40,7 % au trimestre précédent. L'excédent d'exploitation des sociétés non financières a en effet progressé de 5,4 %, soit une croissance supérieure à celle de la valeur ajoutée (+1,8 %).

Sur l'ensemble de l'année 2020, le taux de marge des sociétés non financières a fléchi, pour revenir à 41,0 % de leur valeur ajoutée, contre 41,6 % en 2019.

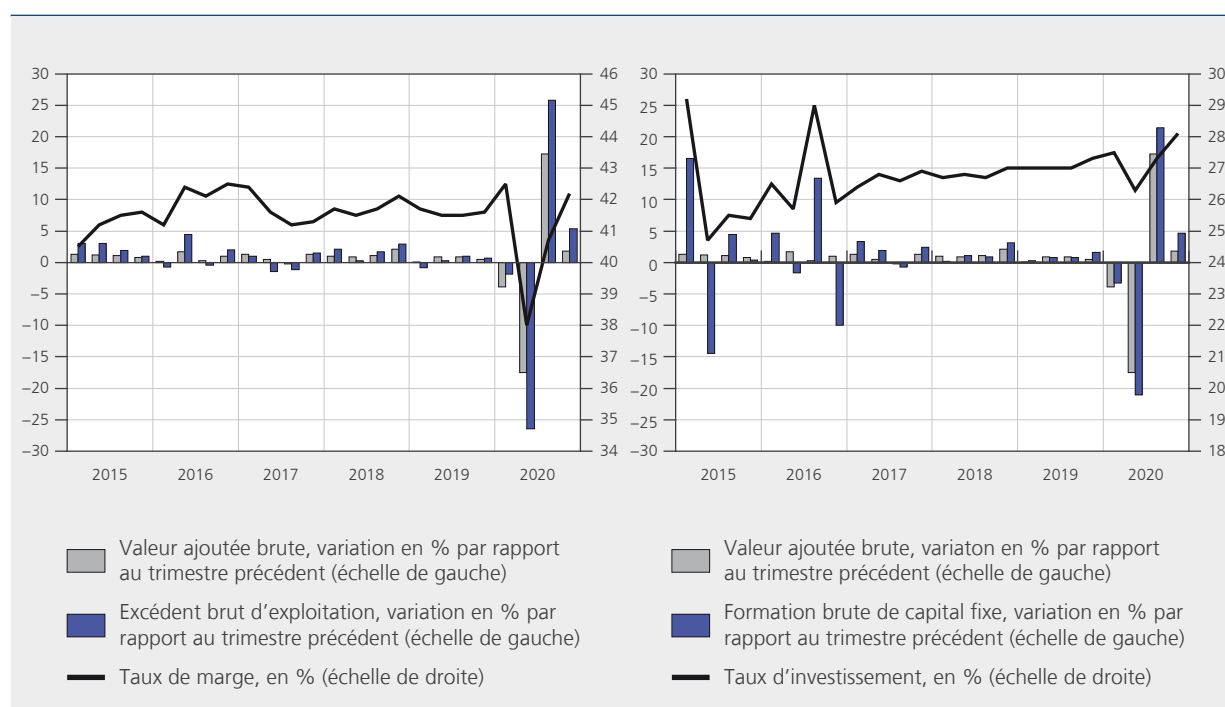
Le taux d'investissement des sociétés non financières se redresse légèrement

Le taux d'investissement des sociétés non financières se définit comme la part de la formation brute de capital fixe dans la valeur ajoutée brute.

Le taux d'investissement des sociétés non financières s'est chiffré à 28,1 % de la valeur ajoutée au cours du quatrième trimestre, en hausse par rapport au trimestre précédent (27,3 %). La croissance des investissements des entreprises (+4,7 %) a en effet excédé celle de leur valeur ajoutée (+1,8%).

Sur l'ensemble de l'année 2020, le taux d'investissement des sociétés non financières s'est élevé en moyenne à 27,3 % de la valeur ajoutée, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2019 (27,1 %).

GRAPHIQUE 2 INDICATEURS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES
(pourcentages)



Source : ICN.

Le solde de financement des administrations publiques se détériore sensiblement

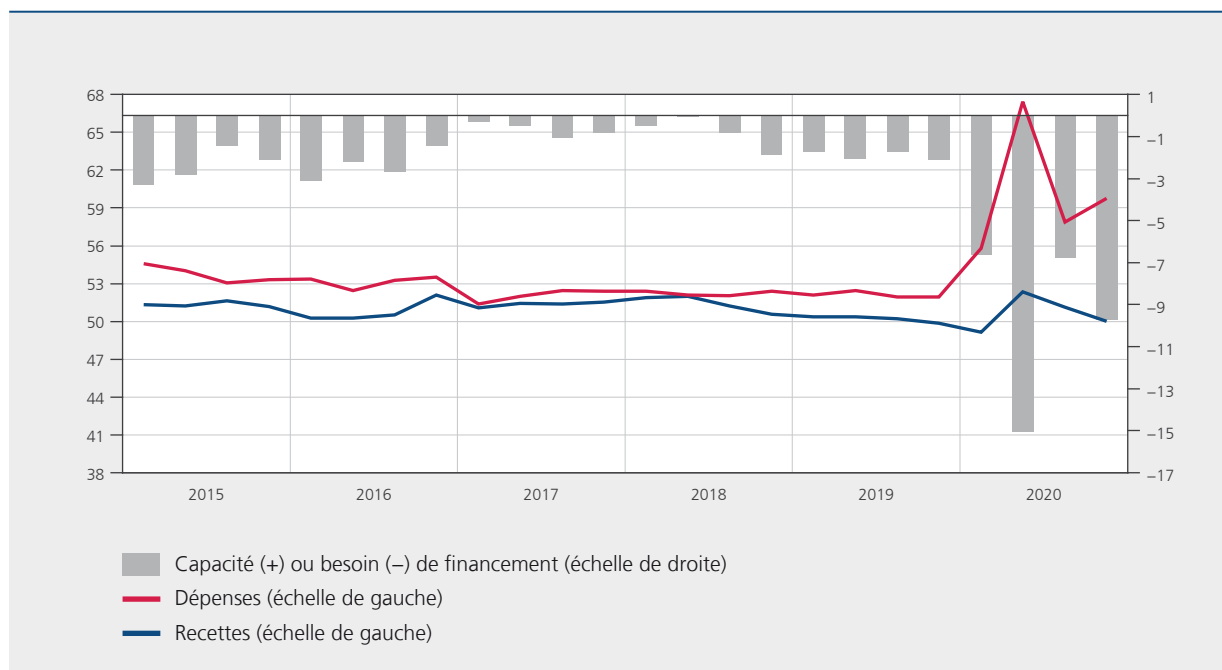
Le solde de financement des administrations publiques s'est établi à -9,8 % du PIB au quatrième, contre -6,8 % au trimestre précédent.

Les recettes ont été influencées négativement par l'évolution des recettes fiscales et parafiscales. Cette baisse est la résultante de l'évolution des impôts directs des ménages perçus par voie de rôles ainsi que de celle des impôts indirects affectés par la stagnation de l'activité économique liée au nouveau renforcement des mesures de confinement.

Quant aux dépenses, leur forte augmentation tient essentiellement à la croissance des prestations sociales (chômage temporaire et droit passerelle) ainsi qu'aux dépenses de transferts courants et en capital.

Sur l'ensemble de l'année 2020, le solde du compte des administrations publiques s'est considérablement dégradé par rapport à l'année précédente, affichant un déficit de 9,4 % du PIB, contre 1,9 % en 2019.

GRAPHIQUE 3 RECETTES, DÉPENSES ET SOLDE DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
(pourcentages du PIB, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)



Source: ICN.

Le solde de financement de l'économie belge s'améliore

À l'instar du solde des administrations publiques, les soldes sectoriels mesurent la capacité ou le besoin de financement de chacun des grands secteurs institutionnels de l'économie. Un solde positif signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de ses ressources et de ses dépenses, le secteur considéré a la possibilité d'augmenter ses actifs financiers et/ou de réduire ses engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, le solde de l'économie belge – tous secteurs confondus – s'est établi à 0,5 % du PIB, contre -0,5 % un trimestre auparavant.

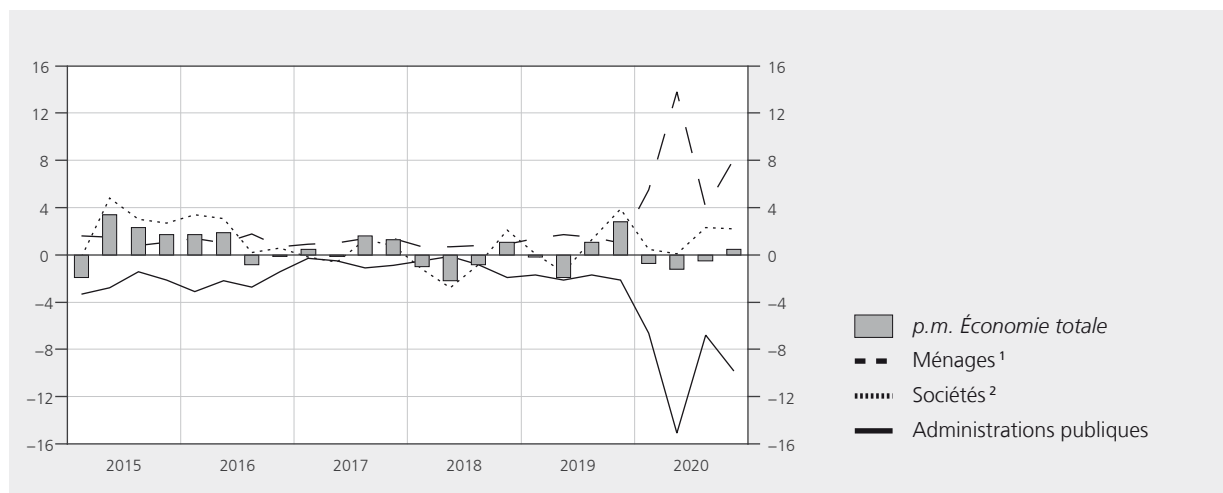
Si le solde de financement des administrations publiques s'est considérablement détérioré (cf. ci-dessus), celui des ménages s'est redressé d'un peu plus de 4 points de pourcentage pour atteindre 8,1 %, contre 4 % au troisième trimestre. Cette augmentation du solde de financement des ménages est directement attribuable à la diminution des dépenses de consommation et à la hausse du taux d'épargne.

Le solde de financement des sociétés s'est quant à lui pratiquement stabilisé, à 2,2 % du PIB au quatrième trimestre, contre 2,3 % au trimestre précédent.

Sur l'ensemble de l'année 2020, le solde de financement de l'économie belge est resté proche de l'équilibre (-0,4 % du PIB), en dépit de mouvements substantiels dans les différents secteurs. Ainsi, la position nette des ménages s'est fortement améliorée (passant d'un solde positif de 1,4 % à 7,6 %) tandis que celle des administrations publiques a enregistré un mouvement opposé (passant d'un solde négatif de 1,9 % à 9,4 %). Les sociétés enregistrent quant à elles une légère embellie de leur position nette, qui grimpe de 1 % à 1,3 %.

GRAPHIQUE 4 SOLDES SECTORIELS

(pourcentages du PIB, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)



Source : ICN.

1 Y compris les ISBL au service des ménages.

2 Sociétés non financières et sociétés financières.

Tableaux

1. COMPTES NON FINANCIERS DES MÉNAGES, PRINCIPAUX INDICATEURS, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

1.1 DONNÉES BRUTES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Revenu disponible brut	281.158,4	287.200,6	75.270,3	63.214,3	68.568,4	65.357,1	78.495,8	66.138,6	71.166,9	68.025,6	78.225,3	67.347,5	73.602,2
Rémunération des salariés (reçues)	241.917,3	237.181,4	60.441,6	53.183,5	64.763,2	56.900,3	62.554,3	55.223,6	67.239,1	57.225,6	58.369,9	55.223,6	66.362,3
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	60.299,0	60.044,4	14.645,0	14.436,7	15.126,0	14.638,9	15.162,6	14.924,9	15.572,6	15.105,8	14.621,6	14.957,5	15.359,5
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	29.824,7	28.012,8	15.981,6	4.898,7	4.614,4	3.965,7	15.731,5	5.180,5	4.947,0	4.103,0	14.294,9	5.007,6	4.607,3
Transferts sociaux nets ¹	5.756,7	18.210,8	2.404,7	2.615,3	-1.169,7	1.721,5	2.937,5	2.658,5	-1.560,8	3.405,1	8.796,1	4.478,5	1.531,1
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	56.639,3	56.248,8	18.202,6	11.919,9	14.765,5	11.869,3	17.890,1	11.848,9	15.031,0	11.813,9	17.857,2	12.319,7	14.258,0
Dépenses de consommation finale	244.754,7	224.848,1	59.954,1	58.963,2	63.121,4	57.761,9	61.572,5	60.680,1	64.740,2	55.914,4	51.458,8	58.851,8	58.623,1
Épargne brute	36.403,7	62.352,5	15.316,2	4.251,1	5.447,0	7.595,2	16.923,3	5.458,5	6.426,7	12.111,2	26.766,5	8.495,7	14.979,1
Formation brute de capital fixe	27.557,3	25.917,8	6.167,6	6.262,7	6.893,8	6.655,7	6.954,8	6.758,0	7.188,8	6.485,2	5.677,8	6.634,7	7.120,1
Indicateurs clés:													
Taux d'épargne (p.c.)	12,9	21,7	20,3	6,7	7,9	11,6	21,6	8,3	9,0	17,8	34,2	12,6	20,4
Taux d'investissement (p.c.)	9,8	9,0	8,2	9,9	10,1	10,2	8,9	10,2	10,1	9,5	7,3	9,9	9,7

N.B.: Y compris les ISBL au service des ménages.

¹ Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

1.2 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Revenu disponible brut	281.162,9	287.206,2	66.999,6	67.589,7	68.601,4	69.463,7	70.463,9	70.670,0	70.565,3	71.923,0	70.731,1	71.738,0	72.814,1
Rémunération des salariés (reçues)	241.922,0	237.186,4	58.149,5	58.470,5	59.161,7	59.603,5	60.212,2	60.753,4	61.352,9	59.894,4	56.152,2	60.632,0	60.507,8
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	60.298,9	60.044,6	14.502,2	14.647,8	14.754,7	14.951,3	15.014,0	15.143,1	15.190,5	15.433,6	14.460,6	15.176,7	14.973,7
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	29.824,5	28.013,1	7.407,3	7.388,1	7.313,5	7.466,1	7.659,1	7.461,1	7.238,2	7.321,1	6.871,6	7.062,1	6.758,3
Transferts sociaux nets ¹	5.756,9	18.210,8	1.195,1	1.310,0	1.510,8	1.529,9	1.642,4	1.320,8	1.263,8	3.292,0	7.275,3	3.206,0	4.437,5
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	56.639,4	56.248,7	14.254,5	14.226,7	14.139,3	14.087,1	14.063,8	14.008,4	14.480,1	14.018,1	14.028,6	14.338,8	13.863,2
Dépenses de consommation finale	244.754,8	224.848,1	59.379,8	59.738,7	60.353,5	60.444,8	60.992,6	61.431,2	61.886,2	58.436,1	50.882,4	59.700,8	55.828,8
Épargne brute	36.408,1	62.358,1	7.619,8	7.851,0	8.247,9	9.018,9	9.471,3	9.238,8	8.679,1	13.486,9	19.848,7	12.037,2	16.985,3
Formation brute de capital fixe	27.557,3	25.917,9	6.159,8	6.371,2	6.648,2	6.812,9	6.941,1	6.867,1	6.936,2	6.641,3	5.667,7	6.738,2	6.870,7
Indicateurs clés:													
Taux d'épargne (p.c.)	12,9	21,7	11,4	11,6	12,0	13,0	13,4	13,1	12,3	18,8	28,1	16,8	23,3
Taux d'investissement (p.c.)	9,8	9,0	9,2	9,4	9,7	9,8	9,9	9,7	9,8	9,2	8,0	9,4	9,4

N.B.: Y compris les ISBL au service des ménages.

¹ Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

1.3 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - POURCENTAGES DE VARIATION

(pourcentages de variation par rapport au trimestre précédent, sauf mention contraire)

	2018			2019				2020			
	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Revenu disponible brut	1,0	0,9	1,5	1,3	1,4	0,3	-0,1	1,9	-1,7	1,4	1,5
<i>Contribution à la croissance du revenu disponible brut: ¹</i>											
Rémunération des salariés (reçues)	0,8	0,5	1,0	0,6	0,9	0,8	0,8	-2,1	-5,2	6,3	-0,2
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	0,1	0,2	0,2	0,3	0,1	0,2	0,1	0,3	-1,4	1,0	-0,3
Revenus de la propriété et autres transferts courants nets	0,4	0,0	-0,1	0,2	0,3	-0,3	-0,3	0,1	-0,6	0,3	-0,4
Transferts sociaux nets ²	-0,4	0,2	0,3	0,0	0,2	-0,5	-0,1	2,9	5,5	-5,8	1,7
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	-0,7	0,7	0,0	-0,4	0,7
Dépenses de consommation finale	1,0	0,6	1,0	0,2	0,9	0,7	0,7	-5,6	-12,9	17,3	-6,5
Epargne brute	0,8	3,0	5,1	9,3	5,0	-2,5	-6,1	55,4	47,2	-39,4	41,1
Formation brute de capital fixe	1,0	3,4	4,3	2,5	1,9	-1,1	1,0	-4,3	-14,7	18,9	2,0

N.B.: Y compris les ISBL au service des ménages.

¹ La contribution d'une composante à la croissance de l'agrégat dont elle fait partie est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

² Sont pris en compte les prestations sociales et les cotisations sociales, ainsi que l'ajustement pour la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

2. COMPTES NON FINANCIERS DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES, PRINCIPAUX INDICATEURS, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

2.1 DONNÉES BRUTES - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Valeur ajoutée brute	258.772,1	237.049,0	62.784,6	60.629,0	66.215,7	62.421,1	65.405,4	63.124,2	67.821,4	61.434,8	52.605,7	58.917,1	64.091,4
Rémunération des salariés (payées)	159.635,4	153.575,8	39.881,4	34.762,5	43.231,4	36.829,0	41.364,3	36.335,8	45.106,3	36.863,4	37.060,1	35.829,5	43.822,8
Autres impôts moins subventions sur la production	-8.428,3	-13.687,3	-2.007,0	-2.076,8	-1.851,1	-1.987,1	-1.977,3	-2.173,0	-2.290,9	-3.120,3	-3.421,4	-3.615,4	-3.530,2
Excédent brut d'exploitation	107.565,0	97.160,4	24.910,2	27.943,3	24.835,3	27.579,2	26.018,5	28.961,4	25.005,9	27.691,7	18.967,0	26.702,9	23.798,8
Formation brute de capital fixe	70.112,1	64.787,7	16.475,7	15.711,8	19.446,7	16.142,0	17.326,9	16.548,3	20.094,9	16.117,7	13.567,8	15.590,0	19.512,2
Indicateurs clés:													
Taux de marge (p.c.) ¹	41,6	41,0	39,7	46,1	37,5	44,2	39,8	45,9	36,9	45,1	36,1	45,3	37,1
Taux d'investissement (p.c.)	27,1	27,3	26,2	25,9	29,4	25,9	26,5	26,2	29,6	26,2	25,8	26,5	30,4

¹ Le taux de marge des sociétés non financières se définit comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). Pour une définition plus détaillée, se référer à la note explicative en fin de publication.

2.2 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros, sauf mention contraire)

	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Valeur ajoutée brute	258.772,0	237.048,6	61.866,0	62.526,3	63.817,3	63.895,7	64.456,1	65.056,2	65.364,0	62.802,2	51.789,6	60.685,6	61.771,2
Rémunération des salariés (payées)	159.640,3	153.580,7	38.227,8	38.463,0	38.876,0	39.194,1	39.707,9	40.192,0	40.546,3	39.171,3	35.558,6	39.530,7	39.320,1
Autres impôts moins subventions sur la production	-8.428,3	-13.687,4	-2.013,4	-2.036,7	-1.921,2	-1.943,6	-1.984,1	-2.129,6	-2.371,0	-3.075,6	-3.424,9	-3.573,9	-3.613,0
Excédent brut d'exploitation	107.560,1	97.155,3	25.651,6	26.100,0	26.862,5	26.645,1	26.732,4	26.993,9	27.188,7	26.706,5	19.655,9	24.728,8	26.064,1
Formation brute de capital fixe	70.112,1	64.787,6	16.563,1	16.711,7	17.228,7	17.276,9	17.422,5	17.569,8	17.842,9	17.250,5	13.635,1	16.558,2	17.343,8
Indicateurs clés:													
Taux de marge (p.c.) ¹	41,6	41,0	41,5	41,7	42,1	41,7	41,5	41,5	41,6	42,5	38,0	40,7	42,2
Taux d'investissement (p.c.)	27,1	27,3	26,8	26,7	27,0	27,0	27,0	27,0	27,3	27,5	26,3	27,3	28,1

¹ Le taux de marge des sociétés non financières se définit comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). Pour une définition plus détaillée, se référer à la note explicative en fin de publication.

2.3 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - POURCENTAGES DE VARIATION

(pourcentages de variation par rapport au trimestre précédent)

	2018			2019				2020			
	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Valeur ajoutée brute	0,9	1,1	2,1	0,1	0,9	0,9	0,5	-3,9	-17,5	17,2	1,8
Rémunérations des salariés et autres impôts moins subventions sur la production	1,3	0,6	1,5	0,8	1,3	0,9	0,3	-5,4	-11,0	11,9	-0,7
dont rémunérations des salariés (payées)	1,0	0,6	1,1	0,8	1,3	1,2	0,9	-3,4	-9,2	11,2	-0,5
Excédent brut d'exploitation	0,3	1,7	2,9	-0,8	0,3	1,0	0,7	-1,8	-26,4	25,8	5,4
Formation brute de capital fixe	1,1	0,9	3,1	0,3	0,8	0,8	1,6	-3,3	-21,0	21,4	4,7

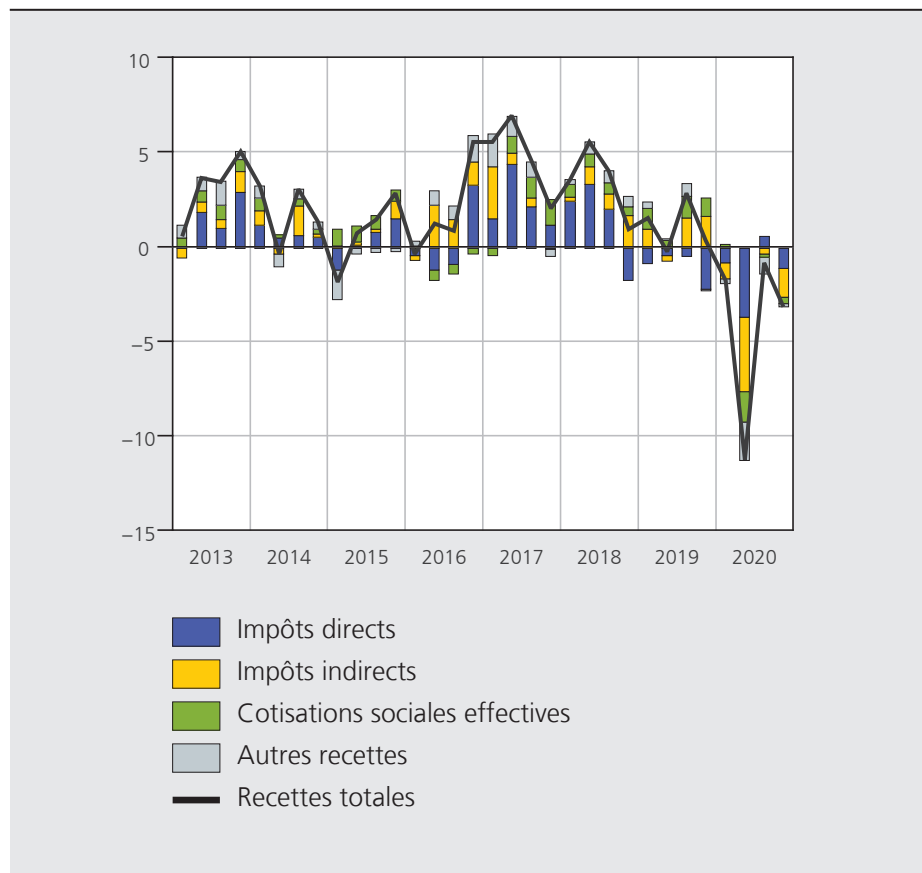
3. COMPTES NON FINANCIERS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, PRINCIPAUX INDICATEURS, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

3.1 TABLEAU SYNOPTIQUE DES RECETTES, DÉPENSES ET CAPACITÉ OU BESOIN DE FINANCEMENT DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - CHIFFRES ABSOLUS

(données brutes, millions d'euros)

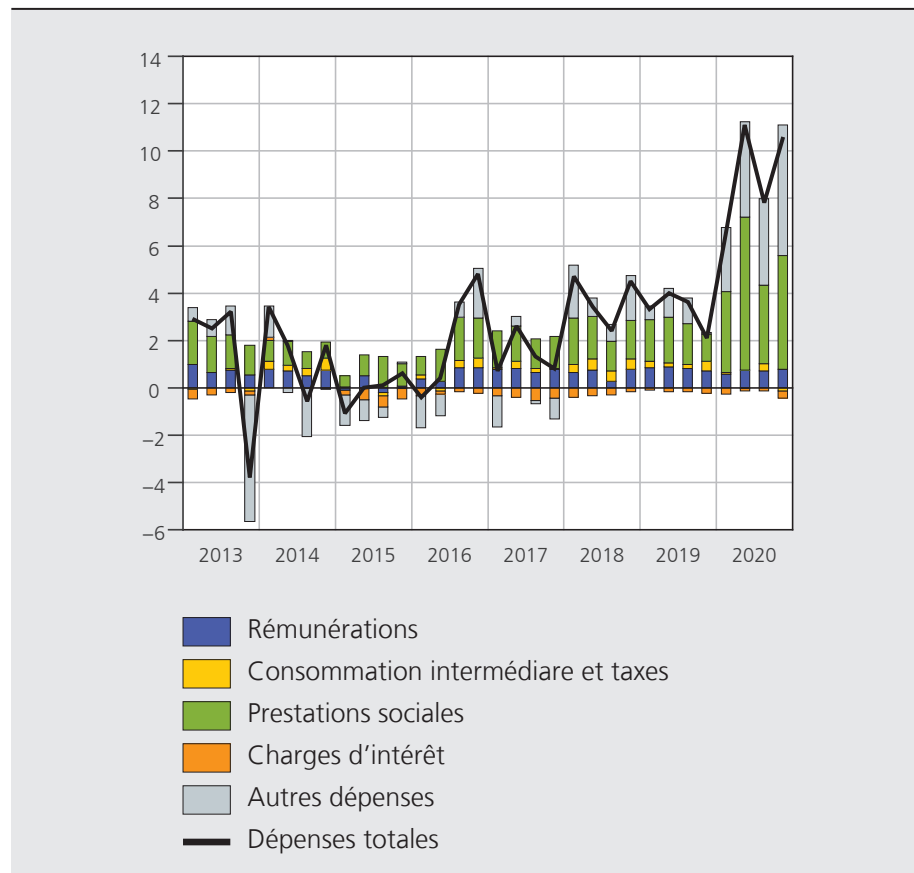
	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Recettes													
Recettes fiscales et parafiscales	205.132,2	196.289,0	56.573,8	44.765,5	58.878,8	43.858,9	56.273,4	45.866,9	59.133,5	42.992,8	49.967,3	46.080,4	57.248,9
Impôts directs	74.767,7	71.582,7	24.986,6	15.202,2	23.016,3	13.519,2	24.722,9	14.969,7	21.556,5	13.120,0	22.307,1	15.302,9	20.853,0
Ménages	55.493,3	55.027,9	17.917,7	11.657,5	14.494,6	11.570,1	17.597,9	11.583,4	14.742,5	11.495,7	17.541,1	12.027,6	13.963,8
Sociétés	18.041,0	15.236,5	6.723,6	3.312,9	8.154,2	1.693,5	6.764,1	3.146,8	6.436,5	1.357,1	4.375,9	3.009,9	6.493,6
Autres secteurs	1.233,4	1.318,3	345,3	231,8	367,5	255,6	360,9	239,5	377,5	267,2	390,1	265,4	395,6
Impôts indirects	63.786,9	59.551,5	15.474,8	14.756,9	17.298,2	14.515,8	15.289,4	15.582,5	18.399,2	14.083,0	12.716,7	15.407,0	17.344,9
Cotisations sociales effectives	63.186,5	61.887,1	15.195,6	13.774,3	17.701,8	14.986,6	15.448,6	14.379,5	18.371,7	15.077,9	14.382,4	14.282,9	18.143,9
Impôts en capital	3.391,1	3.267,7	916,8	1.032,1	862,5	837,3	812,5	935,2	806,1	711,9	561,1	1.087,6	907,1
Cotisations sociales imputées	10.396,3	10.698,8	2.541,0	2.553,4	2.564,6	2.574,6	2.588,4	2.606,0	2.627,4	2.652,6	2.671,5	2.684,2	2.690,5
Intérêts reçus	1.247,8	1.191,4	335,2	330,4	324,2	321,8	315,4	307,3	303,3	304,7	305,5	293,1	288,0
Autres revenus de la propriété	2.659,6	1.755,1	1.839,1	220,7	327,3	454,7	1.721,1	216,2	267,6	487,3	959,9	109,2	198,7
Transferts courants en provenance des autres secteurs	4.144,5	3.937,6	951,0	916,4	985,8	893,4	1.023,4	1.237,5	990,1	957,7	971,3	956,6	1.052,1
Ventes courantes de biens et services produits	15.131,3	14.101,5	3.631,8	3.678,3	3.731,8	3.792,2	3.812,7	3.793,1	3.733,5	3.618,8	3.479,1	3.504,3	3.499,4
Transferts en capital en provenance des autres secteurs	310,3	277,8	79,1	91,4	72,3	70,4	85,6	77,3	77,0	70,6	71,6	70,0	65,6
Total Recettes	239.022,0	228.251,2	65.950,8	52.556,1	66.884,7	51.966,1	65.820,1	54.104,3	67.132,2	51.084,4	58.426,1	53.697,8	65.043,2
Dépenses													
Dépenses courantes à l'exclusion des charges d'intérêts	222.487,0	245.244,5	54.397,4	51.567,8	55.761,7	54.895,0	56.381,6	53.806,0	57.404,5	59.011,8	63.561,6	58.576,8	64.094,1
Rémunérations des salariés	58.630,0	60.332,2	14.538,2	13.071,3	15.310,8	14.276,1	15.066,5	13.530,9	15.756,6	14.614,2	15.526,6	13.951,0	16.240,4
Consommation intermédiaire et impôts payés	19.503,5	19.606,1	4.559,0	4.651,1	5.226,0	4.595,4	4.654,2	4.764,0	5.490,0	4.632,3	4.634,7	4.950,5	5.388,5
Subventions aux entreprises	17.933,3	22.979,3	4.227,9	4.246,4	4.242,4	4.215,9	4.312,4	4.531,6	4.873,5	5.338,2	5.686,8	5.919,1	6.035,3
Prestations sociales	117.057,8	128.317,1	29.166,2	27.669,1	28.396,5	28.953,7	30.329,5	28.669,5	29.105,1	31.029,7	34.404,2	30.656,5	32.226,6
En espèces	80.152,0	91.662,5	20.359,2	19.144,9	19.303,5	19.441,2	21.192,1	19.841,7	19.676,9	21.322,7	26.075,7	21.657,4	22.606,7
En nature fournies par des producteurs marchands	36.905,8	36.654,6	8.807,0	8.524,2	9.093,0	9.512,4	9.137,4	8.827,7	9.428,2	9.707,0	8.328,6	8.999,1	9.619,9
Transferts courants aux ménages et aux ISBLSM	3.989,7	5.955,5	974,4	886,4	905,8	1.030,4	957,7	958,9	1.042,7	1.434,1	1.412,4	1.494,4	1.614,4
Transferts courants aux entreprises	147,1	1.978,3	29,7	30,5	32,2	34,7	36,5	37,6	38,3	341,0	472,7	560,4	604,3
Transferts courants au reste du monde	5.225,6	6.076,0	902,0	1.013,0	1.648,0	1.788,9	1.024,8	1.313,6	1.098,3	1.622,3	1.424,1	1.044,9	1.984,6
Charges d'intérêts	9.351,4	8.833,0	2.435,1	2.434,0	2.431,3	2.400,0	2.336,2	2.339,5	2.275,8	2.237,1	2.259,8	2.248,5	2.087,6
Dépenses en capital	16.262,9	16.491,8	3.527,6	3.672,0	5.090,7	3.661,5	4.063,3	3.615,2	4.923,0	3.648,0	3.925,7	3.623,0	5.295,2
Formation brute de capital fixe	12.685,9	12.495,7	2.783,0	2.917,9	3.866,7	2.936,5	2.855,1	3.171,5	3.722,9	2.934,9	2.847,5	2.900,4	3.812,9
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers	126,1	201,6	49,6	67,3	49,5	34,5	31,0	28,4	32,2	41,6	48,8	48,3	63,0
Transferts en capital aux autres secteurs	3.450,9	3.794,5	695,0	686,8	1.174,5	690,5	1.177,2	415,3	1.167,9	671,5	1.029,4	674,3	1.419,3
Total Dépenses	248.101,3	270.569,3	60.360,2	57.673,9	63.283,7	60.956,4	62.780,9	59.760,7	64.603,3	64.897,0	69.747,1	64.448,3	71.476,7
Epargne brute	4.107,1	-28.401,8	8.282,7	-2.412,8	7.907,3	-6.094,2	6.348,9	-2.896,3	6.749,1	-10.733,5	-7.789,6	-8.030,2	-1.848,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-9.079,3	-42.318,1	5.590,6	-5.117,8	3.601,0	-8.990,3	3.039,2	-5.656,4	2.528,9	-13.812,6	-11.321,0	-10.750,5	-6.433,5
Solde primaire	272,1	-33.485,1	8.025,7	-2.683,8	6.032,3	-6.590,3	5.375,4	-3.316,9	4.804,7	-11.575,5	-9.061,2	-8.502,0	-4.345,9

GRAPHIQUE 5 RECETTES
(points de pourcentages, donnée brutes)



Source: ICN.

GRAPHIQUE 6 DÉPENSES
(points de pourcentages, donnée brutes)



Source: ICN.

3.3 RECETTES ET DÉPENSES DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - CHIFFRES ABSOLUS

(données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier, millions d'euros)

	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Recettes													
Impôts directs	74.768,5	71.583,0	19.508,0	19.137,8	18.789,5	18.840,0	19.200,6	18.401,9	18.326,0	17.882,7	17.582,2	18.373,5	17.744,6
Impôts indirects	63.786,9	59.551,7	15.552,1	15.306,3	15.724,7	15.514,2	15.377,9	16.163,5	16.731,3	15.049,3	12.782,4	15.970,9	15.749,1
Cotisations sociales effectives	63.186,4	61.887,1	15.357,0	15.307,1	15.452,1	15.569,7	15.621,2	15.966,0	16.029,5	15.663,0	14.545,9	15.856,7	15.821,5
Autres recettes	37.280,9	35.229,8	9.181,5	9.212,4	9.256,1	9.245,3	9.361,8	9.526,1	9.147,7	8.874,6	8.532,9	8.899,9	8.922,4
Total Recettes	239.022,7	228.251,6	59.598,6	58.963,6	59.222,4	59.169,2	59.561,5	60.057,5	60.234,5	57.469,6	53.443,4	59.101,0	58.237,6
Dépenses													
Rémunérations des salariés	58.630,0	60.332,3	14.138,5	14.142,3	14.399,3	14.527,1	14.626,4	14.667,6	14.808,9	14.883,3	15.060,6	15.130,4	15.258,0
Consommation intermédiaire et impôts payés	19.503,5	19.606,1	4.777,8	4.736,4	4.742,1	4.786,7	4.882,5	4.854,5	4.979,8	4.822,0	4.858,1	5.039,1	4.886,9
Prestations sociales	117.057,7	128.316,9	28.148,0	28.304,7	28.736,7	28.978,3	29.242,5	29.354,7	29.482,2	31.120,0	33.083,3	31.413,3	32.700,3
Charges d'intérêts	9.351,4	8.833,0	2.444,7	2.395,2	2.430,1	2.430,1	2.344,2	2.300,1	2.277,0	2.267,0	2.266,9	2.208,6	2.090,5
Autres dépenses	43.558,7	53.481,1	10.199,9	10.324,7	11.084,6	10.474,5	10.919,9	10.943,8	11.220,5	12.137,7	13.560,8	13.120,3	14.662,3
Total Dépenses	248.101,3	270.569,4	59.708,9	59.903,3	61.392,8	61.196,7	62.015,5	62.120,7	62.768,4	65.230,0	68.829,7	66.911,7	69.598,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-9.078,6	-42.317,8	-110,3	-939,7	-2.170,4	-2.027,5	-2.454,0	-2.063,2	-2.533,9	-7.760,4	-15.386,3	-7.810,7	-11.360,4

3.4 RECETTES ET DÉPENSES DE L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - POURCENTAGES DE VARIATION

(pourcentages de variation par rapport à la période précédente, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Recettes													
Impôts directs	-3,1	-4,3	-1,0	-1,9	-1,8	0,3	1,9	-4,2	-0,4	-2,4	-1,7	4,5	-3,4
Impôts indirects	3,7	-6,6	4,1	-1,6	2,7	-1,3	-0,9	5,1	3,5	-10,1	-15,1	24,9	-1,4
Cotisations sociales effectives	3,4	-2,1	2,5	-0,3	0,9	0,8	0,3	2,2	0,4	-2,3	-7,1	9,0	-0,2
Autres recettes	1,4	-5,5	0,7	0,3	0,5	-0,1	1,3	1,8	-4,0	-3,0	-3,9	4,3	0,3
Total Recettes	1,1	-4,5	1,4	-1,1	0,4	-0,1	0,7	0,8	0,3	-4,6	-7,0	10,6	-1,5
Dépenses													
Rémunérations des salariés	3,4	2,9	0,8	0,0	1,8	0,9	0,7	0,3	1,0	0,5	1,2	0,5	0,8
Consommation intermédiaire et impôts payés	3,4	0,5	3,6	-0,9	0,1	0,9	2,0	-0,6	2,6	-3,2	0,7	3,7	-3,0
Prestations sociales	3,4	9,6	0,7	0,6	1,5	0,8	0,9	0,4	0,4	5,6	6,3	-5,0	4,1
Charges d'intérêts	-4,3	-5,5	-2,3	-2,0	1,5	0,0	-3,5	-1,9	-1,0	-0,4	0,0	-2,6	-5,3
Autres dépenses	4,2	22,8	-0,1	1,2	7,4	-5,5	4,3	0,2	2,5	8,2	11,7	-3,2	11,8
Total Dépenses	3,2	9,1	0,7	0,3	2,5	-0,3	1,3	0,2	1,0	3,9	5,5	-2,8	4,0

4. SOLDES NON FINANCIERS DES MÉNAGES, DES SOCIÉTÉS ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ESTIMATIONS À PRIX COURANTS

4.1 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - CHIFFRES ABSOLUS

(millions d'euros)

	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des ménages ¹	6.696,0	34.454,6	837,9	878,2	1.031,0	1.660,2	2.000,5	1.841,0	1.194,3	6.389,1	14.057,6	4.592,6	9.415,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des sociétés ²	4.636,3	5.887,2	-3.260,9	-876,7	2.438,7	173,5	-1.781,3	1.512,2	4.731,9	609,4	121,1	2.641,1	2.515,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques	-9.078,6	-42.317,7	-110,1	-939,6	-2.170,4	-2.027,5	-2.454,1	-2.063,1	-2.533,9	-7.760,2	-15.386,5	-7.810,7	-11.360,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de l'économie totale	2.253,7	-1.975,9	-2.533,1	-938,1	1.299,3	-193,8	-2.234,9	1.290,1	3.392,3	-761,7	-1.207,8	-577,0	570,6

¹ Y compris les ISBL au service des ménages.

² Sociétés non financières et sociétés financières.

4.2 DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES EFFETS DE CALENDRIER - POURCENTAGES DU PIB

	2019	2020	2018			2019				2020			
			II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des ménages ¹	1,4	7,6	0,7	0,8	0,9	1,4	1,7	1,5	1,0	5,5	13,8	4,0	8,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des sociétés ²	1,0	1,3	-2,8	-0,8	2,1	0,1	-1,5	1,3	3,9	0,5	0,1	2,3	2,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques	-1,9	-9,4	-0,1	-0,8	-1,9	-1,7	-2,1	-1,7	-2,1	-6,6	-15,1	-6,8	-9,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement de l'économie totale	0,5	-0,4	-2,2	-0,8	1,1	-0,2	-1,9	1,1	2,8	-0,7	-1,2	-0,5	0,5

¹ Y compris les ISBL au service des ménages.

² Sociétés non financières et sociétés financières.

Note explicative

1. Cadre général

Les comptes non financiers des secteurs institutionnels, estimés à prix courants, constituent une vaste base de données, intégrée et cohérente, qui comprend, pour chaque secteur (ménages, sociétés et administrations publiques) la séquence complète de ses comptes. Celle-ci décrit les opérations de production, les opérations de formation des revenus et de redistribution de ces derniers, notamment par l'intermédiaire de l'intervention des pouvoirs publics, ainsi que les opérations d'utilisation des revenus sous forme de consommation, d'épargne ou d'investissement. Au final, le compte de chaque secteur institutionnel débouche sur un solde qui correspond à sa capacité ou à son besoin de financement.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont constitués en complétant l'information statistique déjà disponible - notamment les comptes nationaux trimestriels et les comptes des administrations publiques - par des estimations développées par ailleurs.

Les comptes trimestriels des secteurs sont particulièrement denses et étendus. L'ICN a fait le choix, dans un souci didactique, de mettre en évidence une sélection d'indicateurs, ainsi que leurs principales composantes. Après la fin des premier et troisième trimestres, les comptes et ces indicateurs sont publiés avec un délai de 105 jours calendrier. Après les deuxième et quatrième trimestres, afin d'assurer la cohérence avec les comptes des administrations publiques, les comptes des secteurs trimestriels sont publiés avec un délai de 120 jours calendrier.

2. Indicateurs clefs

Les indicateurs retenus sont au nombre de quatre:

- le **taux d'épargne brut des ménages** qui est défini comme l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut (ajusté de la variation des droits des ménages à la pension). Les concepts d'épargne et de revenu peuvent être exprimés en termes nets ou bruts selon que leur mesure est ou n'est pas amputée par l'amortissement du stock de capital, lequel consiste principalement dans les logements neufs construits par les ménages. Dans les comptes nationaux belges, les concepts bruts sont privilégiés. L'épargne correspond à la différence entre le revenu disponible brut des ménages (après impôts directs) et leurs dépenses de consommation finale. L'épargne est donc mesurée avant la prise en compte des dépenses d'investissement. Le SEC 2010 envisage en effet l'épargne comme un moyen de financer l'investissement qu'il soit de nature financière ou immobilière. Ce n'est qu'après avoir déduit la formation brutes de capital fixe des ménages (ainsi que d'autres dépenses en capital plus marginales) que l'on mesure la capacité de financement c'est-à-dire la capacité des ménages à constituer des actifs financiers et/ou à réduire les engagements financiers qu'ils ont contractés (cf. infra);

- le **taux d'investissement brut des ménages** qui est défini comme la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut (ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension);
- le **taux de marge des sociétés non financières** qui est défini comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). A noter que l'excédent brut d'exploitation est calculé notamment avant la prise en compte des revenus nets de la propriété et avant le versement des impôts directs. Il ne tient non plus pas compte des pertes ou des gains en capital réalisés sur les actifs financiers.
- le **taux d'investissement brut des sociétés non financières** qui est défini comme la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.

Les quatre indicateurs mentionnés ci-dessus sont ceux qui ont été sélectionnés par Eurostat pour mettre en évidence l'information statistique contenue dans les comptes trimestriels établis pour l'ensemble de l'Union européenne et pour la zone euro¹.

Aucun indicateur spécifique aux sociétés financières n'a été retenu dans la mesure où les comptes non financiers de ces sociétés reposent sur une information trimestrielle plus limitée et sont par conséquent jugés moins pertinents.

Les indicateurs sélectionnés présentent de fortes fluctuations de trimestre à trimestre, de sorte qu'une interprétation économique valable ne peut se faire qu'en comparant les évolutions des séries trimestrielles brutes à un an d'écart ou en considérant les évolutions à un trimestre d'écart des séries corrigées des variations saisonnières et, le cas échéant, des effets de calendrier. Tant les indicateurs bruts que leurs équivalents corrigés des variations saisonnières et des effets de calendrier sont publiés. **Les commentaires repris en début de publication portent sur les indicateurs désaisonnalisés.**

Les quatre indicateurs retenus sont complétés par le **besoin ou la capacité de financement des secteurs** de l'économie belge (ménages, ensemble des sociétés qu'elles soient non financières ou financières et administrations publiques). Les soldes sont présentés en données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Ils peuvent être exprimés en pourcentage du PIB, lui aussi désaisonné.

3. Composition détaillée des rubriques des comptes des ménages et des sociétés non financières

Le tableau suivant détaille la composition précise, selon la nomenclature SEC 2010, des postes figurant dans les différents tableaux relatifs aux comptes des ménages et aux comptes de sociétés non financières: au besoin, " /R "² fait référence à un poste repris en tant que ressources (c'est-à-dire une recette) du compte envisagé et " /U "³ fait référence à un poste repris en tant qu'emplois (soit une dépense) dans le compte. Dans les tableaux, le terme " net " fait d'ailleurs référence à la différence entre les montants qui figurent en ressources et ceux qui figurent en emplois pour un même poste.

¹ Ces comptes européens sont constitués au départ des comptes établis par chaque État membre. Les comptes européens sont disponibles sur le site d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat/web/sector-accounts/statistics-illustrated>.

² " R " fait référence au mot anglais " Resources ".

³ " U " fait référence au mot anglais " Uses ".

TABLEAU 1 COMPTES NON FINANCIERS DES MÉNAGES
(y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages)

	Codes SEC 2010 ¹ (secteur S14 + secteur S15)
Revenu disponible brut ²	B.6G+D.8/R avec B.6G=B.6+P.51C
Rémunération des salariés (reçues)	D.1/R
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut	B.2+B.3+P.51c
evenus nets de la propriété et autres transferts courants nets	D.4/R-D.4/U+D.7/R-D.7/U
Transferts sociaux nets ²	D.62/R-D.61/U+D.8/R
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	D.5/U
Dépenses de consommation finale	P.3
Épargne brute	B.8G = B.6G+D.8/R-P.3
Formation brute de capital fixe	P.51
Indicateurs clefs	
Taux d'épargne	B.8G / (B.6G+D.8/R)
Taux d'investissement	P.51 / (B.6G+D.8/R)

Source: ICN

- 1 Les extensions "/R" et "/U" font référence aux mots anglais "Resources" et "Uses" pour désigner respectivement une ressource ou un emploi dans la séquence du compte.
2 Y compris l'ajustement pour la variation des droits des ménages à la pension.

TABLEAU 2 COMPTES NON FINANCIERS DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

	Codes ESR 2010 ¹ (sector S11)
Valeur ajoutée brute	B.1G met B.1G=B.1n+P.51C
Rémunération des salariés (payées)	D.1/U
Autres impôts moins subventions sur la production	D.29-D.39
Excédent brut d'exploitation	B.2G = B.2+P.51c; B.2G=B.1G-D.1/U-D.29+D.39
Formation brute de capital fixe	P.51
Indicateurs clefs	
Taux de marge	B.2G / B.1G
Taux d'investissement	P.51 / B.1G

Source: ICN

- 1 Les extensions "/R" et "/U" font référence aux mots anglais "Resources" et "Uses" pour désigner respectivement une ressource ou un emploi dans la séquence du compte.

4. Références méthodologiques

COMPTES DE LA BELGIQUE

Une description détaillée des méthodes suivies en Belgique pour l'établissement des comptes trimestriels des secteurs peut être trouvée dans les documents suivants, disponibles sur le site internet de la BNB:

[Précisions méthodologiques relatives aux comptes non financiers trimestriels des administrations publiques \(Avril 2007\)](#)

[Quarterly Non-Financial Accounts by Institutional Sector \(QSA\) in Belgium ESA 2010: Sources and Methods \(Mars 2016\)](#)

COMPTES EUROPÉENS

Sur le site d'Eurostat, le lecteur intéressé peut trouver un document résumant les sources et méthodes suivies par chaque Etat membre pour l'établissement des comptes trimestriels des secteurs. Ce document présente également les méthodes d'agrégation mises en place pour aboutir aux comptes européens:

[Quarterly Non-financial Sector Accounts - European Inventory of Sources and Methods](#)

Publications de l'ICN - Personnes de contact

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les principaux agrégats, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont disponibles en format pdf via l'hyperlien:

<https://www.nbb.be/doc/DQ/F/planningPapPub.htm>

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive NBB.Stat. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

1. Comptes nationaux détaillés

La publication des comptes nationaux détaillés paraît vers la mi-octobre. Elle consiste en tableaux détaillés sur la composition et la répartition du produit intérieur, le compte de production et d'exploitation, les principales catégories de dépenses, les comptes des secteurs, le stock de capital et le marché du travail.

2. Comptes trimestriels et première estimation des comptes annuels

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats. Ils paraissent quatre fois par an, 120 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des comptes annuels, qui est basée essentiellement sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, cohérents avec les comptes nationaux annuels, présentent les principaux agrégats à la fois selon les optiques dépenses, revenus et production. L'emploi, le volume de travail des salariés et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de mettre à la disposition aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 30 jours. Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB. Une première estimation de cette ventilation et des autres agrégats de l'économie est diffusée 60 jours après la fin du trimestre.

3. Comptes des secteurs institutionnels

Les comptes annuels des secteurs institutionnels sont repris dans la publication des comptes nationaux détaillés (voir point 1). Ils sont donc diffusés vers la mi-octobre dans la base de données NBB.Stat de la Banque nationale de Belgique.

La séquence complète et détaillée des comptes non financiers des secteurs est publiée. Les secteurs institutionnels sont les suivants : les sociétés non financières, les sociétés financières (et sous-secteurs), les administrations publiques, les ménages, les ISBLSM, ainsi que le reste du monde.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont diffusés quatre fois par an, environ 105 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces comptes trimestriels sont cohérents avec leur équivalent annuel (voir ci-dessus) mais sont moins détaillés. L'accent y est mis sur les agrégats les plus pertinents, notamment au travers d'indicateurs clefs et de leurs composantes. Ces comptes reprennent également les comptes trimestriels des administrations publiques.

4. Comptes des administrations publiques

Les comptes trimestriels des administrations publiques sont repris dans la publication relative aux comptes des secteurs institutionnels (voir point 3).

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

Au début du mois d'avril suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, à la mi-octobre, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que de ses sous-secteurs. Cette version présente les données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leur interaction avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

5. Tableaux ressources-emplois

A la fin de chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés. Ils reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

6. Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages

A la fin de chaque année, les comptes régionaux sont publiés. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionale, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées, au nombre d'heures travaillées et à la formation brute de capital fixe. La publication contient également des chiffres

régionaux relatifs au compte du secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables du compte d'affectation des revenus primaires (rémunération des salariés et revenus de la propriété), du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible) et du compte de redistribution du revenu en nature (montants bruts et nets jusqu'au taux d'épargne). Outre les dépenses de consommation des ménages, les dépenses de consommation des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages sont régionalisées.

7. Personnes de contact

PIB trimestriel et "flash"	quarterly.na@nbb.be	Yannick Rombauts	+32 2 221 26 93
Comptes annuels			
- branches d'activité	production.na@nbb.be	Tim Van Waeyenberge	+32 2 221 49 88
- dépenses	expenditure.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Comptes des secteurs	sectors.na@nbb.be	Odile Biernaux	+32 2 221 30 44
Comptes des administrations publiques	governmentfinance.na@nbb.be	Claude Modart	+32 2 221 30 26
Comptes régionaux	regional.na@nbb.be	Monica Maesele	+32 2 221 30 28
Marché du travail	labour.na@nbb.be	Bernadette Boudry	+32 2 221 47 54
Stock de capital	expenditure.na@nbb.be	Lotte Van Mechelen	+32 2 221 47 31
Tableaux emplois-ressources (SUT)	sut.na@nbb.be	Hans De Dyn	+32 2 221 30 38
Compte satellite des ISBL	sectors.na@nbb.be	Odile Biernaux	+32 2 221 30 44
Diffusion des séries	nationalaccounts.na@nbb.be	Kristof Segers	+32 2 221 38 70
Supervision et coordination	coordination.na@nbb.be	Isabelle Brumagne	+32 2 221 28 77

Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site internet de la Banque nationale de Belgique présente le [calendrier de publication](#) des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.

Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
n.	non disponible
p.m.	pour mémoire
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue

Liste des abréviations

ICN	Institut des comptes nationaux
ISBLSM	Institutions sans but lucratif au service des ménages
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
SEC	Système européen des comptes nationaux et régionaux

Commandes

Sur le site internet de la Banque nationale de Belgique, via la rubrique "[e-service](#)", vous pouvez souscrire gratuitement un abonnement par e-mail à cette publication. Elle vous sera envoyée par e-mail à la date de publication.

Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux et régionaux de la Banque nationale de Belgique.

nationalaccounts.na@nbb.be

Editeur responsable

Rudi Acx

Chef du département Statistique générale

Banque nationale de Belgique

Société anonyme

RPM Bruxelles - Numéro d'entreprise: 0203.201.340

Siège social: boulevard de Berlaimont 14 - BE-1000 Bruxelles

www.nbb.be

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale

Couverture: BNB AG - Prepress & Image

Publié en avril 2021